

## Avis sur le projet LGV au Pays Basque

L'association HEMEN ne s'oppose pas au progrès quand il est générateur d'emplois et de développement durable, y compris en matière de transport. En revanche, elle n'estime pas prioritaire aujourd'hui la réalisation d'une ligne ferroviaire à grande vitesse qui n'irriguerait pas directement ou indirectement l'ensemble du Pays Basque.

Elle regrette cependant que la grande majorité des adversaires du projet de voies nouvelles ne s'oppose pas, avec la vigueur qui est la nôtre, à la prolifération envahissante du mitage immobilier qui, en pratique, est uniquement desservi par la route. En effet, ce mode trop répandu d'occupation du territoire est encore plus polluant qu'un TGV et plus onéreux en aménagements, en sécurité et en entretien.

Le choix en matière de transport se situe alors dans l'établissement urgent d'un Plan global de déplacement donnant la priorité à la rénovation et à la création de transports ferroviaires de proximité, pour les personnes comme pour le fret, en grande partie déjà inscrits dans l'articulation du maillage territorial du Conseil de Développement.

Mais, leur amélioration, tant à l'intérieur que sur la côte, ainsi que la création de voies complémentaires (prolongement vers Pampelune, transversales, etc.), doivent précéder tout projet éventuel d'une ligne nouvelle TGV, ou à la limite coexister s'il est formellement démontré (ce qui ne semble pas le cas actuellement pour de très nombreux observateurs) que la réalisation de ces nouvelles voies parvient à restituer plus de valeur qu'elle n'en prélève au développement durable.

En tout état de cause, si le besoin d'une ligne supplémentaire devenait réel, qui mieux qu'un département Pays Basque pourrait alors en négocier le tracé, les arrêts, les dispositions écologiques, etc. C'est pourquoi nous pensons que le CDDPB et le CEPB, qui préfigurent les instances de ce nouveau département, doivent prendre un avis allant dans ce sens.

Enfin, pour éviter les nuisances et les expropriations dramatiques, le cas échéant à ce moment là, l'association HEMEN préconise, parallèlement à la rénovation ferroviaire de proximité, l'acquisition immédiate de réserves foncières susceptibles de satisfaire la possibilité d'une création de ligne à grande vitesse dans des conditions acceptables.

De manière anecdotique, une forêt pourrait y être plantée (dévoilant sans ambiguïté son tracé aérien et souterrain) et éventuellement être rétrocedée après abattage à des agriculteurs, en cas de non utilisation !

Décembre 2006

